



Le Groupe Mutuel offre des solutions complètes en matière d'assurances aux entreprises et aux particuliers. Contactez-nous! Numéro de téléphone gratuit: 0800 808 848, fax gratuit: 0800 840 839, Internet: [www.groupemutuel.ch](http://www.groupemutuel.ch)

Groupe Mutuel  
**santé**<sup>®</sup>  
L'assurance maladie

Groupe Mutuel  
**vie**<sup>®</sup>  
L'assurance vie

Groupe Mutuel  
**entreprise**<sup>®</sup>  
LAA, LPP, indemnité journalière



 **Nestlé**  
Good Food, Good Life

Une passion partagée

Photo: Corinne Vionnet

# Pol Cant

information

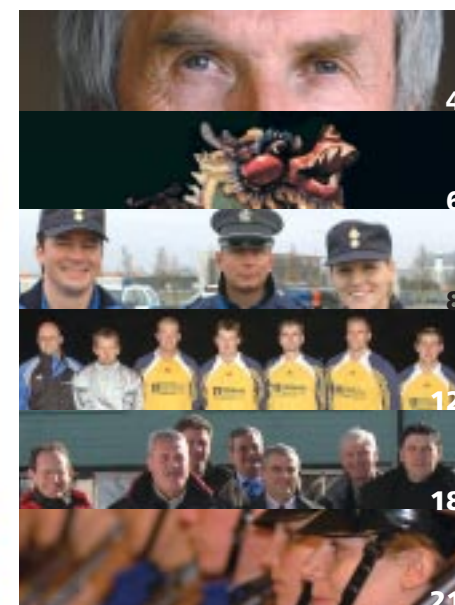


**58** Mars 2005

Bulletin de la Police cantonale vaudoise



## N° 58 Mars 2005

**Edito**

L'Académie de Police

**Histoire**

Sur la trace du Serpent

**Evénement**

Le nouvel uniforme

**Eclairage**

FC Grenade, le Club

**Portrait**

Jean-François Favre

**Evénement**

Assermentation, promotions et diplômes

RESPECT

UEFA  
FAIR  
PLAY

 **TIP TOP AUTO**  
www.tiptopauto.ch

  
Opel. Des idées fraîches  
pour de meilleures voitures

**Nos prestations :**

- Distributeur Opel
- Atelier mécanique
- Carrosserie et peinture
- Magasin de pièces et d'accessoires
- Voiture de remplacement
- Dépannage 24h/24
- Centre d'occasions

Av. de Morges 139 - 1000 Lausanne 16 - Tél 021 625 31 31 / Place Dufour 1A - 1110 Morges - Tél. 021 802 12 12

**Editeur**

Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise  
Centre Blécherette, 1014 Lausanne

**Rédacteur responsable**

Jean-Christophe Sauterel

**Responsable d'édition**

Jean-Paul Hermann

**Rédacteurs**

Jean-Luc Agassis, Pierre-André Délitroz, Vincent Delay,  
Guy-Charles Monney, Jean-Philippe Narindal, Olivier Rochat,  
Tony Maillard, Patrick Suhner, Christian Lovis.

**Photos**

Charles Dagon, Mohammed Zouhri, Guy Vuffray,  
Marie Reszler, Nicolas Spring, Jean-Bernard Siobor

**Conception et réalisation**

Tasmanie SA, Lausanne

**Publicité**

S.P.M. Swiss Public Magazines  
Tél. : 021 641 13 60 - Fax : 021 641 13 10  
E-Mail : spm.sar@bluewin.ch

**Photolithos et impression**

IRL SA, Lausanne

**© Police cantonale vaudoise.**

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.  
Paraît 4 fois par an en 4'000 exemplaires.

Tirage contrôlé par la REMP.

Revue distribuée gratuitement à tous les membres  
des polices vaudoises, aux polices de Suisse,  
aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales,  
aux partenaires privés et à nos annonceurs.

[www.police.vd.ch](http://www.police.vd.ch)



# Nous y voilà !

L'Académie de Police regroupant les cantons du Valais et Vaud sur le site du Chablais est ouverte. C'est là un objet de grande satisfaction pour tous ceux qui ont œuvré sans relâche à la concrétisation d'un projet considérable, s'inscrivant dans une réflexion de fond et dont je vous livre ici quelques clefs.

Depuis 1990, sur le plan européen, une vaste réflexion a été lancée sous le titre générique de «Pan European centre of expertise and information on legal universal values and principles of policing»<sup>1</sup>. Il s'agit en fait d'encourager le développement constant de la police et de la formation de ses agents, en partant du principe que les polices et leurs centres de formation sont des organismes en constant apprentissage, devant évoluer et se développer au même rythme que la société dans laquelle ils agissent. Devons-nous rappeler ici que la sécurité intérieure est une composante importante de la démocratie; à ce titre, elle doit en suivre l'évolution; Ralf Dahrendorf<sup>2</sup>, dans une remarquable étude consacrée à l'avenir du monde occidental, évoque l'écllosion d'un nouveau type de société qu'il nomme «la société des deux tiers» (Zweidrittel-Gesellschaft). Selon ses projections, les personnes en activité de façon constante ne

représenteront bientôt plus qu'un tiers de la population, les deux autres tiers «vagabondant» entre des périodes de chômage, de plein emploi temporel ou à temps partiel et dans des métiers différents. Pour cette majorité, la pression psychologique due à une insécurité matérielle permanente la verra plus sensible, plus fragile, plus intolérante et plus agressive. Conjugées à d'autres tendances sociales observées, ces constatations amènent à penser que le maintien de l'ordre et de la sécurité seront mis à rude épreuve.

Cette inéluctable évolution conditionne totalement la police en la dépouillant peu à peu de sa rigidité, pour en faire une entreprise moderne ouverte et orientée vers le citoyen et ses réels besoins.

*«Dans ce jeu pour l'excellence, la formation devient la carte essentielle. Il s'agit à la fois d'assurer la qualité de l'enseignement mais aussi se pré-*

*occuper de constante recherche en la matière. Il ne s'agit plus seulement de transmettre un savoir, il s'agit d'inculquer un comportement face à des situations prévisibles ou imprévisibles nécessitant réflexion et autonomie.»*

Dans le cadre du concept général de formation qui sera prodiguée à l'Académie, il a été accordé beaucoup d'attention à la compatibilité de la formation policière avec le reste du système général de formation. Dans ce dernier, chaque profil professionnel défini correspond à un diplôme, ceci à chaque niveau. L'ouverture de la voie académique aux policiers constitue également une nouveauté; la carrière policière trouve également sa place dans le système de formation européen avec les diplômes «bachelor et master» voulu par le modèle de Bologne. J'en rappelle ci-dessous les composantes:

**Le premier échelon** de la profession policière (policier I) forme le policier polyvalent communal, municipal ou cantonal.

**Le deuxième échelon** forme le policier (policier II) aux tâches plus complexes nécessitant un savoir spécialisé.

**Le troisième échelon** concerne la formation du spécialiste au plus haut niveau (policier III).

**Le quatrième échelon** forme à la conduite de haut niveau et au management (policier IV).

Un gros travail a déjà été réalisé, pour le premier échelon, par la

conférence romande des chefs de l'instruction placée pour l'occasion sous la direction du Cdt Nidegger, chef de la Police cantonale de Fribourg. Elle a concrétisé les options retenues dans un programme de formation qui sera repris in extenso par l'Académie dès cette rentrée.

## Conclusion en guise d'appel fédérateur

Idéalement située sur des axes routiers ou ferroviaires, à cheval sur deux cantons, l'Académie offre des possibilités de développement (sans investissement lourd) permettant l'accueil de quelque quatre cent cinquante élèves à l'horizon que choisiront les différents partenaires potentiels.

Elle est aussi l'opportunité de démontrer que les dirigeants institutionnels ou opérationnels du domaine concerné de notre pays sont capables de prendre des décisions fondées, rapides dont l'économicité et l'efficacité seront de grand impact. Le projet global de formation en matière sécuritaire, unifié sur le plan suisse est, à ce titre, parfaitement fédérateur et novateur.

**Eric Lehmann**

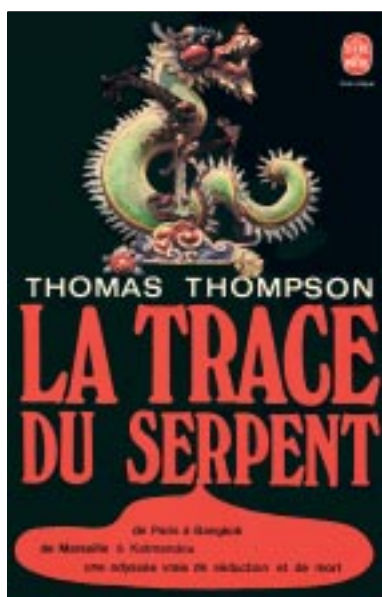
Commandant de la Police cantonale vaudoise

<sup>1</sup> Centre d'expertise et d'information paneuropéen sur les valeurs et principes universellement applicables au travail de la police.

<sup>2</sup> Ralph Dahrendorf, né à Hambourg, est professeur de sociologie à Oxford. Il fut ministre d'Etat dans le premier gouvernement de Willy Brandt.

# Sur la trace du Serpent

Dans le courant de l'été 2004, Associated Press informait de Katmandou que Le Serpent avait été arrêté dans la capitale népalaise. Sur la trace du Serpent n'a rien à voir avec un volume du «Club des Cinq» cher à Enyd Blyton. Bien au contraire, Le Serpent est un tueur en série qui a sévi dans les années 1970 avant d'être emprisonné pour 20 ans en Inde, puis qui fut extradé en France. Parcours d'un assassin peu ordinaire.



En 1979, l'écrivain américain Thomas Thompson publiait un pavé de plus de 700 pages intitulé *Serpentine* et consacré à Charles Gurmukh Sobhraj Hotchand Bhawnani, né en 1944 à Saïgon, de nationalité française, aux nombreux alias. Celui-ci défraya la chronique en France dès 1963, puis sur les routes de l'Orient dès 1971. La traduction française se trouve notamment en Livre de poche (réf. 5520).

Donc Sobhraj naît à Saïgon en avril 1944, d'un père indien et d'une mère vietnamienne. Il est ensuite adopté par un militaire français, ce qui lui permet à l'âge de 10 ans de se rendre à Dakar, où ce dernier est en poste et qui, par la suite, viendra vivre en France. Au soulagement de sa mère qui ne peut en faire façon, son père de sang l'appelle au Vietnam et se propose de lui faire suivre un apprentissage. Pour obtenir un passeport qu'il n'a pas, il l'envoie en Inde, son pays d'origine. Mais Sobhraj s'enfuit clandestinement. Il se rend à Paris où il est arrêté pour divers délits et doit subir une peine de 3 ans. Il obtient toutefois la nationalité française.

## Destination l'Orient

En 1970, après de nouvelles infractions, il emprunte la voiture d'un ami, son visiteur de prison, et avec sa femme enceinte, il prend la route du Vietnam. On ne traverse pas la moitié du globe sans espèces et le parcours du couple sera parsemé d'escroqueries, de vols, et d'agressions.

C'est ainsi qu'arrivé en Inde, où madame accouche d'une fillette, Sobhraj se livre à une attaque à main

armée sur la personne d'un bijoutier. Au départ, il avait fait miroiter un contrat en or à une danseuse de cabaret, dont la chambre se trouvait précisément au-dessus d'une boutique de bijoutier. La dalle ayant résisté à une perceuse, Sobhraj et ses complices, par l'intermédiaire de la danseuse prise en otage, font venir le joaillier avec ses plus belles pièces pour un client exigeant... Sobhraj n'ira pas loin. Il se fera arrêter juste avant de prendre l'avion pour l'Iran.

Dès lors, il fait la connaissance des geôles asiatiques, d'où il s'évade régulièrement. A Kaboul, il tente une évasion en creusant un tunnel avec une cuillère, évasion qui échoue d'un rien, au pied d'un gardien de la prison, en congé!

C'est en 1972, au Pakistan, que Sobhraj commet son premier meurtre, sur la personne d'un chauffeur de taxi.

En 1973, à Istanbul, il se fait rejoindre par son demi-frère André, qu'il initie à la cambriole, à l'arnaque, mais aussi au karaté, aux langues et à la philosophie. Il est utile de s'exprimer dans de nombreuses langues si l'on veut faire des affaires. Sa femme,

lasse de la vie qu'il lui impose, décide de rentrer en France avec l'enfant et demande le divorce. Elle épousera un Américain, avec lequel elle partira dans son pays.

## Toile d'araignée

Nous ne nous attarderons pas plus longtemps sur ses voyages en Asie ou sur ses brefs retours en Europe. Bien des organes de police s'y sont cassés les dents! Sur une carte, les traits de ses déplacements constitueraient rapidement une véritable toile d'araignée.

Nouveaux coups fumants en Turquie, puis en Grèce, où les deux demi-frères se firent pincer. Inutile de dire que Sobhraj parvint à s'évader, promettant à son parent de le tirer du mauvais pas dans lequel il se trouvait. Malheureusement pour ce dernier, il fut extradé en Turquie où il écopa d'une peine de 18 ans de prison! Chanceux, il profitera rapidement d'une amnistie qui le renverra en France.

Dès la fin 1975 et le début 1976, les choses vont s'accélérer. Sobhraj et ses complices dont une Canadienne qu'il manipule à loisir, vont commettre plusieurs homicides, en Thaïlande et au Népal. Dans ce dernier pays, les corps carbonisés d'un couple américano-canadien seront retrouvés dans un champ.

## Mode d'emploi

La tactique de Sobhraj est simple: beau parleur, manipulateur, intelligent et cultivé, il s'approche des touristes et leur fait un numéro auquel peu de personnes résistent. Relevons ici que ces gens faisaient souvent partie

de la faune caractéristique des chemins de Katmandou, des paumés à l'étranger et autres naïfs en puissance. Par la suite, il empoisonne ses victimes, à petites doses, en mêlant un toxique à leurs boissons ou à leurs aliments, provoquant une dysenterie, s'aggravant au fil des jours. Il les dépouille ensuite de leurs papiers et de leurs valeurs. Certains ont la chance de s'en sortir. D'autres périssent généralement tabassés, égorgés puis brûlés!

Trois jeunes Français ont ainsi réussi à s'échapper. Parmi eux, deux anciens gardiens de la paix. Cependant, ils renoncent à signaler les faits à leurs supérieurs d'autrefois. Par contre, un diplomate hollandais en poste à Bangkok, qui fait des recherches sur un couple de compatriotes disparus dans d'étranges circonstances est amené à s'intéresser à Sobhraj. Avec d'autres collègues occidentaux, il met sur pied une cellule d'investigations. Une première perquisition de la police thaïlandaise échoue: la corruption a passé par là... Un colonel de police intègre reprend tout le dossier du diplomate et obtient des résultats concrets. Seulement, entre temps, l'oiseau a filé!

Mais la chance tourne. A Dehli, Sobhraj voit grand et s'attaque à une vingtaine de touristes d'un groupe de 60 voyageurs français. Malheureusement pour lui, ceux à qui il a fourni un médicament contre la dysenterie, tardent à aller se coucher et tombent comme des mouches devant leurs compatriotes demeurés en bonne santé. La relation est vite faite. Sobhraj est maîtrisé, puis livré à la police. Nous sommes en juillet 1976.

## Procès

L'instruction indienne fut longue. L'accusé tenta de s'évader. Il fut finalement condamné à la peine dérisoire de 7 ans d'emprisonnement pour le meurtre d'un touriste. Il ne fut pas relâché tout de suite, mais écopa encore de peines relatives à d'autres infractions. Après une évasion de 3 semaines, il fut repris et libéré définitivement en 1997.

C'est en fréquentant un casino de Katmandou en septembre 2003, qu'il fut repris et condamné durant l'été 2004, à la prison à perpétuité, pour le meurtre du couple américano-canadien.

On connaît le personnage, et la situation actuelle au Népal où règne toujours une guerre civile larvée. Katmandou, en août 2004, était bloquée par la guérilla maoïste. Dès lors, on ne s'étonnerait pas trop de le voir réapparaître bientôt sur un autre théâtre opérationnel!

Jean-Luc Agassis

# D'un uniforme à une image de marque

Mille huit cent trois! Le jeune Etat n'a guère d'argent! Les gendarmes engagés à l'époque sont vêtus de bric et de broc. Nombreux sont les anciens soldats qui conservent leurs vieux habits militaires, avant d'être peu à peu équipés de drap bleu foncé, orné d'un col et de parements verts.



En 1809, le Gouvernement décide de modifier la tenue. Dans son analyse, l'autorité pense que l'uniforme des gendarmes doit être discret, voire passer inaperçu. Le drap utilisé sera désormais gris de fer, col et parements bleu clair.

Puis un nouvel uniforme verra le jour en 1861. Sa couleur sera le gris marengo. Le col, le plastron et les parements bleu céleste.

C'est en 1880 que débutent les premières discussions concernant la création d'une grande tenue. Celle-ci sera mentionnée dans le règlement dès 1885. A cette date, la couleur tranchante des parements devient le bleu bleuet. La grande tenue, que nous connaissons encore aujourd'hui, a vu l'abandon du plastron en 1919, puis sa réintroduction en 1955.

Dès 1925, les gendarmes disposent de deux tenues. L'une d'hiver, en drap, de couleur gris marengo et l'autre d'été, en drap gris-vert.

Vers 1954, la couleur gris de fer (ou gris marengo) disparaît ne laissant que le drap gris-vert. Au fil du temps, si la teinte du drap est restée dans les gris, les parements ont conservé leur couleur bleue, ces derniers, immuablement ornés de la grenade, symbole de la Gendarmerie, tant à l'interne qu'à l'externe.

Dès 1988, les pièces de l'uniforme se modernisent et le képi abandonné au profit de la casquette.

## Et ensuite...

En 2003, la Gendarmerie a fêté son bicentenaire. Comme l'affirma son Commandant, c'était l'occasion pour elle de replonger dans ses racines pour mieux regarder vers l'avenir. Constatant que les adaptations successives ne suffisaient plus, l'uniforme gris ayant désormais un petit goût suranné, le commandement souhaite une large réflexion sur le sujet d'un nouvel uniforme, moderne, confortable et surtout en adéquation avec les missions actuelles de la Gendarmerie.

Les hommes et femmes de terrain furent consultés, écoutés. C'était dans l'air du temps, tout comme la constitution d'un groupe de travail au niveau romand, chargé de plancher sur la réalisation d'un uniforme commun. Les résultats obtenus en peu de temps dépassèrent les espérances, puisque de réflexions multiples et d'échanges d'expériences devait naître en 2004 le premier uniforme de travail commun aux six cantons romands.



Le nouvel uniforme offre une vision dynamique de la police. La ligne se veut intégrée, visible et lisible pour le citoyen qui doit pouvoir s'identifier à sa police. Le confort des policiers n'a pas été oublié, puisque la tenue s'adapte à tous les temps, à la canicule et aux frimas hivernaux, comme aux trombes d'eau.

Pour les esprits chagrins, tenants de la tradition, l'uniforme ne devrait pas non plus déplaire, car autant les couleurs, il est fait une grande place au bleu roi historique de la Gendarmerie, que la prestance de la nouvelle tenue, évoquent le fier passé.

La direction choisie par les concepteurs de l'uniforme devait être réaliste, puisque cette nouvelle tenue suscita rapidement l'intérêt de nombre d'intervenants dans le domaine de la sécurité, jusqu'au-delà des frontières nationales.

Par ailleurs, la volonté des cantons se manifeste pour continuer dans la

voie qu'ils ont ouverte et pour développer de nouveaux produits, afin d'équiper les policiers de notre partie du pays. Et, si chaque canton conserve sa spécificité en matière de tenue d'apparat ou de représentation, on peut d'ores et déjà, affirmer que le nouvel uniforme est plus qu'une simple tenue de travail. Il forge l'image de marque -déposée- des corps de gendarmeries romandes.

## La grenade

Elle fut instaurée en 1818 par le Commandant de Joffrey. Cet officier voulait par ce symbole des troupes d'élite, en usage dans la Gendarmerie française, influencer sur l'esprit du Corps de la Gendarmerie vaudoise. Il paya donc de sa poche 1'000 grenades qui ornèrent les retroussis des uniformes. Cette pratique ne fut légalisée que le 26 novembre 1836, par un Décret adopté par le Grand Conseil.

Cet élément fort est l'emblème visuel le plus représentatif de tous les Corps de gendarmerie tant à l'interne, qu'après de citoyens.

Cet engin explosif doit son nom au fruit, puisqu'à son apparition au XVI<sup>ème</sup> siècle, il avait la forme du fruit de même nom.

Par la suite, les lanceurs «à la main» furent rapidement appelés grenadiers. Choisis parmi les volontaires, ces hommes devaient être robustes afin de donner au projectile une longue portée et valeureux, puisqu'ils devaient exercer leur spécialité, au risque de leur vie. Ils étaient détachés,





loin, devant la troupe, souvent près des lignes ennemies. Dès 1667, les grenadiers furent organisés en compagnie, puis en régiments.

En France, chez les grenadiers-gendarmes, appelés à remplacer la Prévôté, cet insigne apparaîtra en 1791. La grenade remplacera la fleur de lys.

La grenade est l'insigne officiel de nombreux Corps de gendarmerie européens. Citons-en quelques uns:

- Gendarmerie nationale française
- Carabinieri italiens
- Gendarmerie royale de Belgique
- Police royale des Pays-Bas
- Gendarmerie autrichienne.

En Suisse romande, relevons les cantons de Genève, Fribourg et Neuchâtel.

**Quelle signification donner à ce symbole**

En héraldique, la couleur or de la grenade est synonyme de Force et de Constance. Le bleu roi, sur laquelle elle repose, symbolise la Loyauté et la Fidélité.

Elle est l'incarnation des moyens de contraintes légitimes mis à disposition de la gendarmerie, pour que «Force soit à la Loi», afin d'assurer la protection des citoyens et de leurs biens.

Au fil des ans, la bombe s'amenuise. Les flammes symbolisant l'action s'allongent. Sa reproduction, gravée au col du Pillon en 1883, comporte 9 flammes.

Dès 1818, diverses formes de grenades ont orné nos pièces d'uniforme. Une dizaine de sortes ont été recensées

sur nos parements, casquettes, épaulettes, ceinturons, etc. Dans le cadre du Bicentenaire, il nous semblait important d'en créer une nouvelle, tout en respectant l'histoire. Cette dernière grenade comporte neuf flammes. Elle est protégée auprès de l'Office fédéral de la propriété intellectuelle à Berne, validée par M. Jean-Claude MERMOUD, Chef du Département en novembre 2003.

Patrick Suhner  
Jean-Philippe Narindal

**Les perles du CET**

**Pas de fumée sans eau**

*Un fort dégagement de fumée émane des sous-sols d'un établissement public de Renens un lundi de septembre. Les pompiers débarquent sur les lieux où ils constatent, après exercice, que seule la poubelle dans laquelle un mégot avait été jeté est touchée.*

*Mais dans le kiosque d'à côté c'est une autre histoire, de fuite dirons-nous, puisque les pompiers ont oublié de brancher le tuyau sur la borne incendie et les locaux sont inondés.*

# Le mot du Chef de département

Les hommes passent - L'actualité persiste - Les principes restent. Si l'on devait citer un domaine où la ligne politique doit perdurer au-delà de la rocade de ceux qui l'établissent, on pourrait nommer sans se tromper celui de la sécurité...



Par contre, nous devons anticiper les changements qui se précisent. Les accords de libre-circulation Schengen/Dublin - auxquels je souscris - ne vont pas simplifier notre tâche, notre pays étant encore, pour nombre de personnes aux intentions diverses, l'Eldorado de circonstance. La recrudescence de l'incivilité, le grand banditisme, la déresponsabilisation, le déni du risque renforcent le sentiment d'insécurité. Paradoxalement, ce climat devrait conforter la nécessité et le crédit des forces de l'ordre...

Notre tâche reste pourtant difficile, confrontée aux contradictions de la société. La prévention, la visibilité, l'efficacité, la sanction certes, mais pour autant qu'elles n'entravent pas nos propres activités et notre confort personnel...

C'est le perpétuel conflit de l'intérêt général face à l'intérêt particulier. Il appartient au pouvoir politique d'assumer sa responsabilité en la matière et de rappeler les règles:

- Défendre un concept, une action de police chargée du respect de la loi.
- Imposer des exigences au corps de police en lui donnant les moyens proportionnés.
- Et, parce que la tâche policière n'est semblable à aucune autre,

qu'elle produit des valeurs inquantifiables comme l'ordre et la sécurité, qu'elle est particulièrement exposée par essence et par circonstances, l'assurer de son appui dans un rapport réciproque de loyauté.

Je me réjouis, dans le cadre des trois commandements qui sont les vôtres: légalité, proportionnalité et opportunité, d'orienter activement les réformes nécessaires en cours.

Je souhaite à la Police cantonale l'adaptation aux nouveaux enjeux, la perpétuation de son efficacité et le respect de nos concitoyens.

Charles-Louis Rochat  
Conseiller d'Etat

# FC Grenade, le Club

Naissance d'un club.

C'est à l'occasion de la journée sportive du 4 juin 1953, marquant le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la Gendarmerie vaudoise, que pour la première fois, dans le corps de la gendarmerie, fut constituée une équipe de football.



Le Commandant Cornaz, ayant suggéré d'organiser des rencontres de handball pour compléter et agrémenter le programme de la manifestation, le gendarme Serge Vuadens, passionné de football en poste à Chavannes-de-Bogis, se déplaça à Lausanne pour faire accepter au Commandant l'idée qu'un match de football serait tout aussi spectaculaire et surtout très attractif.

C'est ainsi que le premier choc se déroula au stade de Vidy devant une foule de spectateurs et dans une ambiance exubérante, contre le FC Le Château, une équipe formée de fonctionnaires de l'Etat qui était l'une des meilleures de la Ligue Romande à ce moment-là. Les gendarmes se firent battre 3 buts à 1. Mais, plus qu'une défaite, ce fut une victoire pour la cause des gendarmes footballeurs.

Et il fallut attendre 4 ans pour que le commandement accède enfin à l'ardent désir de ses hommes, de prendre part au Tournoi des polices suisses qui, cette année-là, se déroulait à Fribourg.

Dans le cœur des gendarmes vaudois, cette manifestation restera l'événement marquant, à l'origine de la constitution du club de football. Les membres fondateurs utilisèrent alors l'emblème du Corps pour nommer leur équipe et c'est ainsi que naquit le FC Grenade.

En 1959, l'équipe obtint son admission au sein de la Ligue romande de football. Cette première année ne fut pas de tout repos, car le championnat comprenait une vingtaine de matchs et les gendarmes vaudois dispersés dans le canton ne possédaient pas tous leur propre voiture. De plus, le commandement décida que la pratique de ce sport ne pouvait ni être admise comme entraînement physique, ni couverte par l'assurance-accident professionnelle. Les joueurs durent alors contracter une assurance complémentaire personnelle et en payer la prime. Malgré tous ces obstacles, un club était né et l'équipe des gendarmes devint rapidement l'une des meilleures de la Ligue Romande. Son premier titre de gloire remonte à 1963, année où la formation réussit le doublé, en remportant le champion-

nat et la Coupe des Charmettes. Et ce n'est que vingt-trois ans plus tard, en 1986, que l'équipe réalisa le même exploit.

L'activité du club, indépendante de la gendarmerie, est favorablement reconnue par le Commandant et bien soutenue par la majorité des membres du Corps. La pratique d'un sport d'équipe procure endurance, force, courage, volonté et discipline. Ces qualités essentielles jouent un rôle primordial et ne peuvent que contribuer à maintenir en forme les joueurs qui en bénéficient dans leur activité professionnelle quotidienne.

Le président actuel, Pascal Fontaine «Fonfon», avec les quatre autres membres du Comité, gère une association de 66 membres. Le club peut être fier d'avoir une santé financière excellente, grâce notamment au loto qu'il organise chaque année au Mont-sur-Lausanne. Cette bonne gestion lui permet de continuer une tradition qui lui tient particulièrement à cœur, en versant un don annuel à une association caritative.

Sportivement, le FC Grenade connaît une période favorable, puisque une année après son ascension dans le groupe A, elle vient de remporter le titre tant convoité de Champion de la Ligue Romande. Belle progression, quand on sait qu'en 2001, l'équipe échappait de peu à la relégation.

Le club participe aussi, tous les deux ans, au tournoi devenu une tradition bien vivante du sport policier helvétique: le Championnat Suisse des polices. Cet événement permet aux collègues des quatre coins du pays de raffermir et d'élargir le contact existant et de se confronter autour du ballon rond. Mais les activités du FC Grenade ne s'arrêtent pas là, puisque tous les ans, une joyeuse équipe d'anciens footballeurs se rencontre, pour disputer le tournoi des vétérans des polices romandes. C'est alors une compétition conviviale

plus, elle pouvait s'enorgueillir de disposer de l'une des attaques les plus percutantes, ainsi que de l'une des défenses les plus hermétiques de la Ligue romande, tous groupes confondus.

La saison 2003 fut donc celle de tous les dangers et l'objectif était clair. Le club devait absolument accéder au groupe A et concrétiser les belles dispositions qu'il démontrait. Toutefois, les adversaires attendaient fermement avec, parfois, une motivation exacerbée de pouvoir battre

camaraderie de ses joueurs. A une période où tout doit naître et disparaître rapidement et où les traditions sont galvaudées, beaucoup de clubs envient cette ardeur qui se perpétue chez les gendarmes vaudois. C'est toujours une fierté de jouer sous les couleurs de notre Corps et, dans la vie comme dans le monde du sport, la tradition n'est pas une vieille habitude : elle rassure. Le FC Grenade célébrera d'ailleurs ses cinquante ans d'existence en 2007 et participera à son 46<sup>ème</sup> championnat l'année prochaine. Une stabilité que



qui oppose les joueurs de Bienne, Fribourg et Genève.

## Une belle ascension

L'épopée actuelle a véritablement débuté en 2002 avec, notamment, l'arrivée de nouveaux policiers s'adonnant à la pratique du football. De plus, le comité put également compter sur la fidélité d'anciennes gloires du club. Après de nombreuses années à la tête de l'équipe, Serge Villars décida de transmettre les rênes à Alec Breitenstein. Ce dernier disposa de l'opportunité de travailler avec un groupe composé exclusivement de gendarmes, ce qui eut pour effet de créer une homogénéité, une solidarité et un véritable état d'esprit. Cependant, même si le FC Grenade échoua de peu pour accéder dans le groupe A, la saison 2002 resta profitable, puisque l'équipe retrouva la confiance qui lui faisait défaut depuis tant d'années. De

les «flics» du canton. Mais l'équipe survola la compétition en terminant à la première place et avec pas moins de 9 points d'avance sur son adversaire direct. Plus de dix ans après sa relégation dans le groupe B, Grenade retrouva l'élite du championnat et fêta une promotion bien méritée.

## La victoire d'un groupe

La saison 2004 restera une année exceptionnelle, puisqu'au terme d'un championnat très serré, l'équipe remporta, lors de la dernière journée, le troisième titre de son histoire, dix-huit ans après son dernier sacre et seulement une année après sa promotion dans le groupe A. C'est bien la victoire de tout un groupe qu'il faut saluer puisqu'il a su se dépasser dans les moments difficiles. Comme à l'époque, sa valeur réside dans l'excellente condition physique, la motivation, l'enthousiasme et la

des entreprises aussi prestigieuses que Migros, Nestlé ou Kodak n'ont pu concurrencer puisqu'elles ont disparu de la compétition depuis quelques années.

En conclusion, on peut affirmer que l'ambiance qui règne au sein du FC Grenade est profondément marquée et c'est un club où il fait bon vivre.

Christian Lovis

Sources historiques: Daniel Pasche  
Photographies: Eric Jaquero

**CAND-LANDI**  
TRANSPORTS GRANDSON  
Tél. +41 24 447 42 00 Fax +41 24 447 42 19



SABLES & GRAVIERS  
LA POISSINE SA

« votre confiance nous engage »

www.bcv.ch  
0848 808 880 max. CHF 0,08/min

BCV



**La Direction Générale du SIR et ses collaborateurs**  
**remercient la Police Cantonale Vaudoise**  
**pour sa collaboration et ses excellentes relations**

Administration

Chemin de la Crétaux  
Case postale 29  
CH - 1198 Gland  
Tél. : 022 / 3 644 644  
Fax. : 022 / 3 644 873  
E-mail : sir@worldcom.ch  
Web : www.sirsa.ch

Centrale d'alarme

Rue du Tir-au-Canon 1  
Case postale 5107  
CH - 1211 Genève 11  
Tél. : 022 / 3 424 424  
Fax. : 022 / 3 433 910

PREVENTION DISCRETION PROTECTION SURVEILLANCE SECURITE INTERVENTION EFFICACITE RAPIDITE



**Pharmacie de la Gottaz**  
Morges

Centre commercial Gottaz · 1110 Morges  
Tél. 021 801 82 63 · Fax 021 802 35 97

**Pharmacie St-Laurent**  
Lausanne

Rue Haldimand 14 · 1003 Lausanne  
Tél. 021 320 39 71 · Fax 021 320 02 66

**Pharmacie Centrale**  
Morges

Grand-Rue 69 · 1110 Morges  
Tél. 021 811 59 00 · Fax 021 811 59 39

**Pharmacie de la Gare**  
Renens

Place de la Gare 4 · 1020 Renens  
Tél. 021 634 51 79 · Fax 021 634 12 27

**Pharmacie du Croset**  
Ecublens

Centre commercial · 1024 Ecublens  
Tél. 021 691 50 91 · Fax 021 691 50 28

**Pharmacie de la Palud**  
Lausanne

Place de la Palud 23 · 1003 Lausanne  
Tél. 021 312 78 15 · Fax 021 312 78 73



de l'argent **cash**  
des bons d'achat\*  
et bien plus encore!



\*bonification +25%

**TAXI D'ORBE**

TOUJOURS A VOTRE SERVICE !

Transports clientèle  
(petits animaux acceptés)

Transports journaliers  
d'enfants, dès 2 ans, de toutes régions,  
pour écoles spécialisées.

Tél. : 024 441 22 41  
Fax : 024 441 22 31

PU 194 23018

Nous sommes là pour vous  
**LONGET POIDS LOURDS**



**SCANIA IVECO**

Longet Poids Lourds SA  
1847 RENNAZ

sortie autoroute VILLENEUVE

Tél. : 021 960 20 66  
Fax : 021 960 43 88

E-mail : longet.pl.scania@bluewin.ch

Scania Assistance Service 0800 55 24 00



**JEAN PIASIO SA**

**ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS**

Rue de Morges 19 / 21 - 1023 CRISSIER - Tél. : 021 / 706 42 00 - Fax : 021 / 706 42 09

**FIDUCIAIRE BERTHOUD**

à votre service pour :

**Votre comptabilité - Vos décomptes TVA**  
**Votre déclaration d'impôt**

Rue du village 28 - 1312 Eclépens - Téléphone 021 / 866 13 34 - Fax 021 / 866 13 34



# Le CB tel que vous ne l'avez jamais vu!

Dans la perspective de vous présenter ce que vous n'avez jamais vu sur votre lieu de travail, je vais devoir vous bluffer ou jouer sur l'illusion d'optique, car voir, n'est-ce pas «percevoir les images des objets par le sens de la vue»? Et je ne vois pas ce que vous n'avez pas vu du CB!

Avant d'en arriver là, dans un premier temps, je vais vous servir des chiffres et des Blécherette. D'abord 1974, puis 1991 et enfin 1998, qui équivalent bien sûr à la Blécherette 1, à la 2 et à la 3. N'oublions pas le chiffre 22 qui, on le sait s'applique aux «flics» comme le 33 aux «toubibs», alors 22 v'là le nombre des propositions présentées pour le concours d'architecture du Centre de la Blécherette 2!

## Voir clair

Parlons de la lumière, ou plutôt de ses effets dirons-nous. Ne me dites pas que vous ne les avez pas vus, vu qu'aux débuts, et là je vous parle de la préhistoire, elle est perçue comme un élément de sécurité. Dans une belle brochure que je consulte je lis aussi: «Les Romains n'entretenaient-ils pas une lampe dans leur vestibule devant l'autel des dieux lares?» Ne me demandez pas ce que c'est! Alors dans un CB où l'on ne compte plus les puits de lumière et qui se situe tout près de la Lanterne, nous ne pouvons que nous sentir en complète «sûreté».

## Visibles

Que n'avez-vous jamais vu? L'œuf, le poulailler, les chiens, les paniers à salade, le jardin suspendu... ça fait très culture et zoologie que tout cela me direz-vous... Quant à moi je dirais que c'est cuit pour moi car archi-connus de vous tous! Le CB, c'est aussi une faune qui va et vient au quotidien, de drôles d'oiseaux qui se posent épisodiquement et des ânes qui viennent se faire



remonter la bretelle à un jet de pierre de l'autoroute. Ne me dites pas que vous ne le voyez pas, mais peut-être me répondrez-vous tout simplement que vous le vivez au jour le jour.

## Saviez-vous que...?

L'un des 2 ascenseurs du CB2 n'est là que pour faire joli. L'architecte, sans doute dans un souci de symétrie, ou d'esthétisme plus encore, a voulu

en mettre un de chaque côté du passage. C'est peut-être devenu un réflexe pour vous que d'appuyer sur le bouton de l'un et pas de l'autre, quoiqu'il en soit vous seriez ennuyé vu qu'il n'y en a pas, mais alors du tout! Quid du bouton et de l'ascenseur, c'est tout simplement un espace béant de haut en cape. Pratique je vous dis!

## Invisibles

On ne va pas jouer aux «Lego», mais le CB c'est au premier coup d'œil 3 cubes avec des couloirs à n'en plus finir. Immergez-vous seulement dans les sous-sols, ils regorgent de chambres froides, de locaux en tous genres, d'une profusion de câbles. Là, je peux confirmer qu'il y en a des kilomètres, ainsi que des panneaux électriques et des centrales téléphoniques à foison, et toutes soustraites à l'œil. C'est des tréfonds où, au fond, tout n'est que couleurs, la lumière fut!

## Obscurité

Souvenez-vous du mardi 18 janvier dernier, la foudre est tombée quelque part dans le canton. Et là, c'est l'obscurité qui fut! La panne de courant avait frappé, mais l'effet fut de courte durée au Centre Blécherette. Vous n'avez même pas eu le temps de quitter votre poste que le courant était déjà rétabli. Car dans les sous-sols, les deux génératrices équipées de moteurs 6 cylindres en V et d'une puissance de 250 kva se sont activées. Saviez-vous qu'on aurait pu tenir trois semaines sur la réserve de carburant? Flûte alors, on n'a même plus l'excuse de ne rien voir!

## Ombre ou lumière

Je ne sais pas si je vous aurai appris grand-chose, à la rigueur, fourni

quelques éléments, mais je pense que je vous en aurai mis plein la vue! C'est vrai, le titre ne colle pas totalement à l'article, au fond, on aurait



mieux fait de l'intituler: «Le CB tel que vous ne l'avez jamais lu!»

## Portrait de Cédric Briand

Sergent-major, Cédric Briand officie depuis 1991 aux Services techniques. Ce monteur électricien de formation opère quelque temps dans la branche avant de s'engager dans la gendarmerie. Après 4 ans à la circulation, il bifurque vers la prévention routière pour finalement entrer aux Services techniques. Il passe en moyenne 4 heures par jour dans son bureau, le reste du temps il est en déplacement, vu la trentaine



d'appels quotidiens en plus des appels pour la casse technique. Merci qui?



## Portrait de Jean-Paul Beyeler

C'est par un 1<sup>er</sup> mai de 1989 que, Jean-Paul Beyeler, sa femme et ses 2 enfants, posent leurs valises au Centre de la Blécherette, au propre comme au figuré puisqu'ils emménagent dans l'appartement sis dans les hauteurs de CB1. Cet ancien technicien dentiste, désormais au service de la maintenance-conciergerie et de l'État, est rattaché aux Services techniques. Il est présent sur les lieux du matin au soir toute la semaine. Il est partout, non par monts et par vaux, mais par couloirs et par étages. Dans ses loisirs, Jean-Paul Beyeler archive les souvenirs de la fanfare de la Police cantonale et, lors des déplacements, il s'occupe de la logistique des musiciens. Il est l'homme de toutes les situations et œuvre un peu dans l'ombre.

Marie RESZLER

Assistante en communication

## Que choisir?

*Si le drame se déroule à Aigle, il n'implique pas cependant le don de double vue. En effet, un motard se blesse peu après cette localité un samedi de septembre dernier. Une ambulance et un véhicule du SMUR arrivent sur les lieux, mais n'en repartent que le blessé, le médecin et l'ambulance.*

*Alors qu'est-ce qui manque? Serait-ce un véhicule d'urgence doté de feux bleus et tout et tout? Et qui doit aller le récupérer une heure plus tard quand on s'en rend compte? La police peut-être? On ne dira plus: «Allo Maman bobo» mais «Allo Docteur auto»!*

# Au revoir CF, bonjour Académie. Portrait de Jean-François Favre



Ses compétences professionnelles reconnues, son caractère jovial et sa légendaire convivialité lui ont permis, tout au long de sa carrière au sein de la police de sûreté vaudoise, d'acquérir l'estime et l'amitié de nombreuses personnes appartenant au monde policier ou non.

Ses nouvelles responsabilités dans le cadre de la formation nous donnent le prétexte pour faire plus ample connaissance avec lui.

## Commissaire-adjoint Favre, décrivez-nous brièvement votre trajectoire professionnelle?

Après une école d'aspirants suivie en 1972, j'ai effectué un parcours varié qui m'a amené à travailler à la brigade des stupéfiants, aux renseignements généraux, à la brigade dite «de ville» (actuellement regroupée au sein de l'Unité judiciaire) et à la brigade «étrangers-renseignements», à cette dernière comme sous-chef. J'ai rejoint le centre de formation de la Police cantonale en 2000 pour m'occuper de l'école «sûreté» et enfin, en juin 2002, suite au départ en retraite du capitaine Pralong, j'ai été nommé chef du centre de formation.

## Vous êtes le chef de la formation au sein de la nouvelle Académie de police. Comment voyez-vous cette fonction essentielle?

Principalement, il s'agit de reconduire ce qui a été fait ces dernières années, en l'adaptant aux exigences du Brevet fédéral qui, en soi, est une petite révolution dans le monde de la police.

Deux entités vont fusionner au sein de l'Académie puisque dans un premier temps, les polices cantonales vaudoises et valaisannes vont être formées ensemble, au sein d'un environnement unique et avec un programme commun, à quelques détails près. N'oublions pas non plus que des aspirants, venant de plusieurs polices municipales, feront partie intégrante de l'école et suivront les programmes avec leurs camarades «cantonaux».

Fondre ces différentes sensibilités sous un même toit représente une mission passionnante.

## Quels sont, selon vous, les grands défis auxquels l'Académie va se trouver confrontée, ces prochaines années?

Sans aucun doute, la mise en place du programme qui va amener les élèves à obtenir ce fameux Brevet fédéral. Il s'agira donc pour nous de concevoir la formation dans le cadre retenu par les responsables qui ont planché sur ce document et, de préparer les futurs policiers à passer avec succès les examens qui clôtureront leur année de cours.

A moyen terme, nous devons aussi convaincre d'autres partenaires, je parle ici notamment des autres polices cantonales romandes, sans oublier la Police de Lausanne, de

faire un pas dans la direction d'une Ecole commune, à Savatan ou dans un autre lieu qu'il conviendra, le cas échéant, de trouver. Précisons que ce regroupement, à mon avis inéluctable, doit être vu comme répondant au concept général de formation «police» élaboré au niveau suisse.

## Après ces considérations «techniques», parlez-nous un peu de vous?

J'ai 57 ans, 2 filles adultes et 4 petits-enfants. Si le déménagement à Savatan représente évidemment un

Et il va falloir une bonne dose de professionnalisme et de bonne humeur pour faire face à ce magnifique challenge que représente l'Académie. J'avoue que, à 2 années de la retraite, il est extrêmement motivant de pouvoir se remettre en question et de foncer sur un défi de cette envergure.

## Quelle est votre principale qualité?

En toute modestie et parce que j'ai pu l'expérimenter dans de nombreuses situations, j'ai la capacité de commander, d'être un meneur d'hommes.



changement conséquent, je dois dire que la direction géographique n'est pas pour me déplaire puisque, vous le savez, je viens de ce beau canton à 13 étoiles, où j'ai, depuis peu, mon domicile principal.

Je possède une maison de famille à Vex, dans le Val d'Hérens.

J'ai un caractère dont le trait principal est la franchise. Je suis direct dans mes propos, ce qui, je peux le dire ici, m'a quelquefois joué des tours. Mais qu'importe, on ne change pas sa nature.

Aussi bien, j'apprécie particulièrement les personnes qui ont une ouverture d'esprit et une certaine souplesse de caractère. J'aime travailler avec des gens qui ont à la fois un grand sérieux dans ce qu'ils font et, cela me semble essentiel, un certain sens de l'humour.

## Vous avez eu une carrière militaire bien remplie puisque vous avez terminé celle-ci avec le grade de lieutenant-colonel. Qu'avez-vous retiré de cette longue relation avec l'armée?

J'ai été incorporé dans la sécurité militaire pendant 27 ans, d'abord comme lieutenant puis, au fil des années et des responsabilités, j'ai évolué dans la hiérarchie pour finir officier supérieur dans un état-major où, très honnêtement, je me sentais moins à l'aise que lorsque je commandais le détachement romand du Service de sécurité de la police militaire.

J'ai pu durant ces périodes «SSPM» faire la connaissance de nombreux collègues policiers, avec lesquels j'ai bénéficié d'un contact professionnel et humain privilégié. C'est cet éclai-

rage, plus que l'aspect militaire, que j'ai le plus apprécié.

## Vous avez accompli, il y a quelques décennies, votre école de recrue à Savatan. N'y a-t-il pas un clin d'œil du destin pour vous, d'y retourner maintenant, dans un environnement évidemment un peu différent?

J'ai pratiqué les arts martiaux pendant plus de 30 ans et, dans la philosophie qui y est rattachée, la vie n'est pas représentée par une ligne droite comme dans notre approche occidentale mais par un cercle. Lorsque le cercle est refermé, chaque être humain se rapproche alors de son centre, où il va trouver la voie vers une autre vie, dans un monde qui n'est pas le nôtre.

Pour moi, la boucle va, dans quelques années, se refermer sur un signe du destin que vous avez relevé. J'espère, avant de rejoindre le centre du cercle, avoir alors le temps de me consacrer à des occupations autres, comme le bricolage, une grande passion, à laquelle je m'adonnerai dans ma maison du Valais central, pays d'où je viens et pour lequel j'ai un attachement profond.

Propos recueillis par Olivier Rochat



# La formation s'en va aux Bains

Tout est blanc en ce premier jour de février, le paysage comme la page. Il neige dehors et c'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour le Centre de formation. Il libère les locaux du 2ème étage de CB2 qu'il occupait depuis 1991, date de l'inauguration du bâtiment, pour l'ancienne Place d'arme de Savatan et la toute nouvelle Académie de police.



L'équipe du Centre est fébrile, elle oscille entre souvenirs et avenir, puis s'active dès que les trois personnes détachées par l'administration militaire font leur entrée. Commence alors une valse d'allers et venues entre le sous-sol de CB1, où est stocké le matériel, et les deux camions stationnés à l'extérieur. Quelques heures et plusieurs bras sont nécessaires au transport des ordinateurs, imprimantes, matériel bureautique, archives, vélos et skis de fond, bref tout le matériel destiné à l'instruction et au sport est embarqué. L'essentiel est là, mais d'autres effets suivront encore.

Un changement se fait tant au niveau des départs et arrivées que des attributions au sein même de l'équipe du Centre de formation de la Police cantonale vaudoise. Si

Olivier Rochat reste dans les murs de la Blécherette, affecté aux ressources humaines, et qu'Irène Dogny prend sa retraite à la fin du mois de mars, il y a deux nouveaux venus à temps plein, ce sont Jean-François Favre, de la Police de sûreté, et Richard Guillemain, de la gendarmerie. Certains se sont aussi vus distribuer de nouvelles cartes comme Olivier Sauvain qui devient responsable de la logistique et Rolf Stolzenhahn qui se chargera de l'enseignement général. Quant à Jean-François Favre, il reste aux commandes comme Chef de la formation.

Ils évolueront désormais en symbiose avec leurs homologues valaisans. Ensemble, ils dispenseront un enseignement commun, avec parfois des contributions externes pour les branches spécifiques comme les premiers secours par exemple. Les instructeurs disposent de véhicules de service et de chambres sur le site de l'Académie de police.

Si les vingt-six aspirant(e)s valaisans ont commencé une formation spécifique le 1er février, c'est le 1er mars que leurs vingt-deux pairs vaudois feront leurs premiers pas. Dès lors, la formation se fera sur le même ton mais pas forcément dans la même langue. Dans certains cas de figures une traduction simultanée

est prévue pour les aspirants haut-valaisans alors que dans d'autres occasions il y aura scission des classes. Ils séjourneront cependant tous à la même enseigne puisque douze mois de formation durant chacun d'eux disposera d'un lit, d'une place de travail, d'un PC portable et d'un vestiaire, le temps pour eux de décrocher le Brevet fédéral de policier.

Une nouvelle structure implique nécessairement de nouvelles données et perspectives. C'est le cas notamment pour la logistique, car jusqu'ici les nouvelles recrues ne faisaient que passer, elles ne séjournaient pas sur place. C'est donc là un nouveau challenge pour les instructeurs et une formation à un autre échelon pour les aspirant(e)s.

Du côté du Centre de la Blécherette, le vent de la jeunesse soufflera moins fort. Les aspirant(e)s n'arpenteront plus les couloirs, la salle de jeux ne résonnera plus de leurs rires et bavardages. Seule la file d'attente au restaurant diminuera aux heures des pauses et repas. Quant aux contacts entre aspirants et policiers en fonction, ils s'établiront au cours de leurs trois mois de stage dans leur corps respectifs.

Marie RESZLER

Assistante en communication

# Assermentation Place du Château, à Lausanne

Vendredi, 17 décembre 2004

